

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Création de deux maisons de l'État à Mirande et Condom et ouverture d'une maison de services au public à Saint Clar

Les Maisons de l'État ne doivent pas être confondues avec les Maisons de services au public (MSAP). Ces dernières ont pour objectif de mutualiser dans des territoires en situation de déficit de services publics, des services tels que La Poste, les impôts, la CAF, etc... Les MSAP sont portées par les collectivités locales et sont implantées à une échelle « *infra-arrondissement* ».

Les Maisons de l'État en revanche ne sont pas spécifiquement tournées vers les services au public mais visent à assurer une meilleure présence de l'État au niveau infra-départemental.

---

Au 1<sup>er</sup> mars 2016, deux maisons de l'Etat ont été créées dans les deux chefs-lieux d'arrondissement du Gers, à Mirande et à Condom.

Conformément aux orientations du Comité interministériel de modernisation de l'action publique (CIMAP) du 17 juillet 2013, les maisons de l'Etat permettent de conforter l'échelon infra-départemental, en réaffirmant la mission de proximité vis-à-vis des usagers et de cohésion sociale et territoriale. Elles sont définies comme « *des points de contact de proximité qui garantiront, à une échelle plus petite un accès facilité à toutes les administrations* ».

Elles répondent à un triple objectif :

- Garantir la continuité et ancrer la présence de l'Etat et des services publics en milieu rural ;
- Améliorer l'efficacité de la réponse de l'Etat vis-à-vis des usagers et des élus, avec un service plus accessible car regroupant plusieurs administrations dans un même lieu
- Optimiser les moyens et la gestion des deniers publics, grâce à une réduction substantielle des charges de fonctionnement. En outre, certaines fonctions support sont mutualisées, comme l'accueil du public.

**La maison de l'État de Mirande**, inaugurée ce jour par Pierre Ory, préfet du Gers, se situe dans les locaux actuels de la sous-préfecture au 1 avenue Laplagne à Mirande.

Elle rassemble désormais sur un même lieu, les services de la sous-préfecture de l'arrondissement de Mirande ainsi que les services de l'unité territoriale Sud de la direction départementale des territoires du Gers.





**Horaires d'ouverture :**  
du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 00,  
le vendredi : de 8 h 30 à 12h 00.  
**Coordonnées téléphoniques :** 05.62.61.44.00

**La maison de l'État de Condom** occupe les locaux du Centre des Finances Publiques au 2 rue Anatole France à Condom.

Elle rassemble sur un même lieu les services du Centre des Finances Publiques, la recette locale des Douanes et l'Unité Territoriale Nord de la Direction départementale des Territoires (DDT). Elle est également utilisée comme point de départ de l'épreuve pratique des permis de conduire de Condom.



**Horaires d'ouverture :**  
du lundi au vendredi : de 8 h 45 à 12 h  
**Coordonnées téléphoniques :**  
Accueil du centre des Finances publiques : 05.62.68.31.50  
Douanes : 05.62.68.49.20  
Unité territoriale de la DDT : 05.62.28.00.64

**Maison de services au public à Saint Clar** : ouverte dans le bureau de poste de Saint-Clar (place du Foirail), depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016 et labellisée par arrêté préfectoral du 22 décembre 2015, la Maison de services au public (MSAP) de Saint-Clar est la onzième MSAP du département du Gers.

La Maison de services au public de Saint-Clar répond ainsi à un objectif double. D'une part, maintenir au profit des usagers d'une présence des services publics sur l'ensemble du territoire, et en particulier en milieu rural ; d'autre part, améliorer l'efficacité du service aux usagers, plus accessible car mutualisant plusieurs services dans un même lieu, ce qui permet également de modérer la dépense publique.

La structure regroupe les partenaires suivants : la Poste, en qualité de gestionnaire de la Maison de services au public, la commune de Saint-Clar, Pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT).



**Horaires d'ouverture :**  
lundi de 13h30 à 16h30  
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30  
samedi de 9h à 12h  
**Coordonnées téléphoniques :** 05.62.70.07.13